Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 11 octobre 2011

Note aux rédactions

EXERCICE PLAN D'URGENCE

DES MALADIES ANIMALES CONTAGIEUSES

Les plans d'urgence contre les maladies animales épizootiques font l'objet régulièrement d'exercices de simulation à différents stades. Ces exercices ont pour but de tester et d'évaluer l'organisation des services de l'Etat ainsi que leur réactivité face à d'éventuelles émergences de maladies animales.

Une simulation de suspicion d'infection de fièvre aphteuse sera effectuée le 13 octobre prochain de 10H00 à 15H00 sur le canton de Limours. La fièvre aphteuse est une maladie hautement contagieuse, mais absente du territoire national. L'agent causal est un virus ; la maladie peut entraîner de lourdes pertes économiques pour les exploitations d'élevage de ruminants et de porcins (pertes de production, fermetures des frontières aux échanges). Elle est rarement mortelle chez les animaux, et non transmissible à l'homme sauf dans de rares cas bénins.

L'exercice consistera en un déroulement en temps réel des opérations sur le terrain. Dès l'appel initiateur de l'éleveur, qui alertera sur la présence de symptômes faisant penser à la fièvre aphteuse, toutes les phases d'une suspicion de la maladie seront jouées : tenues de protection, mis sous séquestre de l'élevage, examen clinique et recensement des animaux présents, réalisation de clichés photographiques et d'une enquête épidémiologique, et transmission au laboratoire de référence de Maisons-Alfort pour une éventuelle confirmation de la présence de la maladie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le bureau de la communication interministérielle de la préfecture au 01 69 91 90 54.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr